

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE** **de la séance du 4 juillet 2020**

*Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.*

*Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Christian LEYMARIE, Maire, 15 membres étaient présents.*

### **Election du Maire**

Deux candidats :

- Christian LEYMARIE
- Franck CAMUS

M. Christian Leymarie est élu à la majorité absolue.

### **Election des adjoints**

Le Conseil fixe à quatre le nombre des adjoints au Maire et procède au vote :

Sont élus à la majorité absolue :

- Didier DUBUIS, 1<sup>er</sup> adjoint
- Bruno PILLET, 2<sup>ème</sup> adjoint
- Stéphane VÉZINE, 3<sup>ème</sup> adjoint
- Delphine GARDE, 4<sup>ème</sup> adjoint.

### **Conseillers communautaires à la communauté d'agglomération du Bassin de Brive**

Christian LEYMARIE, maire, est désigné conseiller communautaire titulaire ;

Didier DUBUIS, 1<sup>er</sup> adjoint, est désigné conseiller communautaire suppléant.

### **Désignation des délégués de la commune dans les divers syndicats auxquels adhère la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB)**

Il convient de choisir un délégué titulaire et un délégué suppléant pour chacune des trois instances suivantes :

**Délégués du SIAV**(syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère) :

Déléguée titulaire : DUCHOWICZ Carine

Délégué suppléant : ROUQUIÉ Yoann

**Délégués du SIRTOM**

(syndicat intercommunal pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères):

Délégué titulaire : VÉZINE Stéphane

Déléguée suppléante : GOFFLO Sandrine

**Délégués au SEBB** (syndicat d'études du Bassin de Brive) :

Délégué titulaire : DUBUIS Didier

Délégué suppléant : VILLENEUVE Claude

### **Election des délégués à la Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19)**

La commune adhérente à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) doit élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants appelés à siéger au Secteur Intercommunal d'Electrification d'AYEN.

Les candidats sont élus au premier tour de scrutin, à la majorité absolue :

- délégués titulaires : LEYMARIE Christian et PILLET Bruno
- délégués suppléants : VEZINE Stéphane et VILLENEUVE Claude.

Fait à Yssandon, le 8 juillet 2020

Le Maire,

  
